

afférents au C.M.	29
en exercice	29
participants	28

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 5 juillet 2023

Numéro Délibération	50/2023
date de mise en ligne	7 Juillet 2023

Convocation transmise le 29 juin 2023

objet de la délibération	Marchés publics – Travaux de restructuration et extension des locaux de l'espace Jeunes – Avenants n°2 aux lots n°04 et 06 – Adoption
--------------------------	---

L'an deux mille vingt-trois et le cinq Juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

Présents : M. Guy LAURET – M. Max RASCALOU – Mme Bérandère VALLES – Mme Catherine ITIER – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – Mme Pascale LOCK – M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – Mme Géraldine GROLIER – Mme Sophie BELLOC-SCHWEYER – Mme Céline CLOTET – Mme Christelle MUSICCO – M. Jérémy GARCIA – M. François BATOCHÉ – M. Naïl AOURRAË – M. Raymond HAREL – M. Frédéric SARROUY – M. Pierre BARRE – Mme Valérie BONIOL ALDIE – M. Lionel ESPEROU.

Représentés : Mme Cécile VEILLON – Pouvoir à M. Naïl AOURRAË / M. Jean Paul FINART – Pouvoir à M. Max RASCALOU / M. Laurent VIDAL – Pouvoir à M. Xavier COMBETTES / Mme Sylvie COSTA – Pouvoir à M. Guy LAURET / M. Anthony PEROTTI – Pouvoir à M. Frédéric SARROUY

Excusés : /

Absents : Mme Sabrina ELKHEITER

Monsieur Max RASCALOU a été élu secrétaire de séance.

Madame Cathy ITIER rapporte l'affaire;

Il convient de modifier la consistance des travaux prévus au marché de travaux de restructuration et d'extension des locaux de l'espace Jeunes pour les lots n°04 et 06.

S'agissant du lot n°04 « Menuiseries extérieures aluminium – protection solaire » conclu avec la société SMAB (84300) le 18 juillet 2022, les modifications concernent l'ajout d'une gâche et d'un ferme-porte pour le portillon extérieur non prévus au marché, selon devis n°230604A1SS du 04/06/2023.

Il s'en suit un projet d'avenant n°2 en plus-value d'un montant de 1.632,00 € H.T. portant le nouveau montant du marché à :

Montant initial	110.533,00 € H.T.
Avenant n° 1	+ 1.662,00 € H.T. (+1,5%)
Avenant n° 2	+ 1.632,00 € H.T. (+1,5%)
<hr/>	
Nouveau montant lot n°04	113.827,00 € H.T. (+3,0%)

.../...

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication, dont une ampliation est :

- Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat
- Mise en ligne

.../...

S'agissant du lot n°06 « Cloisons – faux-plafonds » conclu avec la société ACHM Plâtrerie (34070) le 18 juillet 2022, les modifications concernent la réalisation de trappes de visite en plafond supplémentaires, devenues techniquement nécessaires à l'exécution des lots « électricité » et « CVC », selon devis n°2023-461 du 04/06/2023.

Il s'en suit un projet d'avenant n°2 en plus-value d'un montant de 445,00 € H.T. portant le nouveau montant du marché à :

Montant initial		68.208,40 € H.T.
Avenant n° 1	+	650,00 € H.T. (+0,9%)
Avenant n° 2	+	445,00 € H.T. (+0,7%)
<hr/>		
Nouveau montant lot n°06		69.303,40 € H.T. (+1,6%)

Je vous propose :

- d'adopter ces avenants n° 2 aux lots n°04 et 06, et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, chapitre 23.

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant
Abstentions : Néant
Contre : Néant
Pour : 28

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LAURET



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication, dont une ampliation est :

- Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat
- Mise en ligne